

POSTULAT

Auteur Lucien Barras (suppl.), Les Verts, Julien Monod, PLR, Tarcis Ançay, AdG/LA, et Bruno Moulin, PDCB
Objet Priorité aux vélos sur les parcours cyclo-sportifs VWP
Date 13.11.2019
Numéro 5.0478

A l'initiative de Valais/Wallis Promotion, le canton du Valais par l'intermédiaire du SDM se prépare à homologuer puis réaliser onze parcours cyclo-sportifs prioritaires d'ici à l'été 2020. Ces itinéraires sont destinés à positionner le Valais comme une destination majeure pour les cyclistes grâce à la qualité combinée de ses paysages et de son réseau routier. Les itinéraires comprennent notamment sept cols mythiques (Champex, Forclaz, Planche, Tronc, Lein, Croix de Coeur et Sanetsch), trois barrages (Mauvoisin, Cleuson et Dixence) et une boucle (Leyton-Chamoson-Ovronnaz).

Les parcours empruntent les routes existantes, ouvertes à la circulation, et sont simplement signalés par un balisage spécifique à l'intention des cyclistes. En cas d'affluence, des ralentissements de la circulation automobile pourraient survenir, voire même des risques de collision entre vélos et voitures.

Afin d'améliorer la qualité de l'expérience sportive et touristique, ces parcours pourraient être réservés prioritairement aux cyclistes durant une journée, à tour de rôle, sur le modèle de l'offre hivernale proposée aux randonneurs à skis en soirée dans plusieurs domaines skiables valaisans. Des offres similaires existent déjà dans les Alpes françaises (1 jour 1 col) ou les Pyrénées (Cycl'n Trip), où plusieurs cols mythiques sont interdits à la circulation durant une ou deux semaines en été.

Concrètement, chaque jour de la semaine un itinéraire différent serait fermé à la circulation automobile de 9h à 14h, durant la saison propice au vélo (juin-septembre). Les weekends resteraient ouverts à la circulation en raison du nombre plus important de randonneurs. Des exceptions pourraient également être prévues pour les véhicules utilitaires ou les bordiers au bénéfice d'une autorisation spéciale.

Dans la foulée des championnats du monde de Bike Marathon 2019 organisés à Grächen, et en prévision des championnats du monde Route UCI 2020 prévus à Aigle et Martigny, le Valais doit s'attendre à une augmentation très nette du nombre de cyclistes sur ses routes au cours des prochaines années. Afin d'offrir une expérience de qualité, des itinéraires balisés et sécurisés sont un atout pour fidéliser cette nouvelle clientèle et exploiter pleinement le potentiel du vélo en été.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de mettre en place une fermeture à la circulation automobile des itinéraires cyclo-sportifs en cours d'homologation, en collaboration avec les communes concernées.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un calendrier pour la période de juin à septembre, avec un tournus entre les itinéraires prévus, en tenant compte des contraintes locales (manifestations, chantiers, etc.) et des besoins des riverains (livraison, secours, etc.).

Si nécessaire, une période test de trois ans pourrait être mise en place afin de vérifier la faisabilité de cette mesure, et d'évaluer les retombées touristiques et économiques.